



SERVICE DE LA COMMUNICATION COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°027

Interview du Coordonnateur du 7 Novembre 2022
de Thierry Mbulamoko sur Radaio Okapi

#LaCultureDeLIntégrité



7 Novembre 2022

Le Coordonnateur de l'Agence de Prévention et de Lutte contre la Corruption était l'invité de l'émission « Interface » présenté par le journaliste Michel Kifinda Ngoy sur Radio Okapi, lundi 7 Novembre 2022. Il a rappelé l'approche de ce Service spécialisé du Cabinet de la Présidence, fait l'état des lieux de la corruption; il a également évoqué les stratégies mises en place pour faire reculer ce fléau à l'horizon 2022-2026.

Etats des lieux de la corruption

Après avoir rappelé la volonté du Président de la République d'aller en guerre contre la corruption, matérialisée par la création de l'APLC et la redynamisation des services de contrôle. Le Coordonnateur s'est félicité du score général élevé de 85,5% obtenu par la République Démocratique du Congo concernant les normes de l'ITIE, et l'adoption du projet de loi portant lutte contre le blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme par l'Assemblée Nationale.

Mécanismes mis en place pour endiguer la Corruption Deux axes: Prévention et Répression

Thierry Mbulamoko a assuré que la République Démocratique du Congo sous l'impulsion de l'APLC est maintenant dotée d'une stratégie Nationale 2022-2026, qui est actuellement dans la phase de la définition de son plan d'action et de sa mise en œuvre.

Les Défis majeurs

Le premier défi épinglé par le Coordonnateur est celui de l'intégrité, les antivaleurs sont devenues un art de vivre dit-il.

Le Coordonnateur a aussi abordé la question du faible taux de condamnation par la justice dans les procès portant sur la corruption, le blanchiment d'argent et les faits assimilés. "Nous souhaitons qu'il y ait plus des condamnations et plus de récupération des produits de la corruption, ainsi que celui de la criminalité financière".

Thierry Mbulamoko a renchérit à propos du dernier défi, concernant le cadre légal. L'arsenal juridique devrait être complété par un projet de loi spécial anticorruption. Il a insisté sur l'importance d'une loi portant protection des lanceurs d'alerte, des témoins et des experts...

Le Coordonnateur a enfin affirmé que d'ici l'année prochaine, les résultats avec des chiffres à l'appui seront communiqués à l'opinion.

Chouna Lomponda

Conseillère, Chef de Service de la Communication